

Troisième année parcours Administration



Présentation

Le parcours "Administration" de la Licence Arts du spectacle est destiné aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études par le master "Administration de la musique et du spectacle vivant" (MSV), ou souhaitant accéder à des formations nécessitant une connaissance du fonctionnement de la culture en France, ainsi que des compétences dans des disciplines qui lui sont corrélées, tels le droit ou la gestion.

Objectifs

Les objectifs du parcours "Administration" sont la spécialisation dans le domaine de la gestion et de l'administration culturelles, et l'acquisition d'un ensemble de connaissances et de compétences solides tant en culture générale que dans le domaine des arts vivants.

Savoir-faire et compétences

Outre les savoir-faire propres à la Licence Arts du spectacle, le parcours "Administration" permet d'acquérir des compétences spécifiques liées au domaine de la gestion et de l'administration culturelles (droit, gestion, comptabilité, communication...).

Echanges internationaux

Au niveau international, des **partenariats Erasmus** ont été mis en place:

- › Université de Bologne (département des arts)
- › Hochschule für Musik Franz Liszt à Weimar (Institut für Musikwissenschaft Weimar-Jena)

- › Université de Jyväskylä en Finlande (Department of Music, Art and Culture Studies)

Organisation

Le parcours "Administration" concerne la L3 (semestres 5 et 6)

Passerelles

Une demande de réorientation peut être formulée à l'issue de chaque semestre. Les dossiers sont examinés par une commission pédagogique. Dans le cas d'une demande de réorientation en Arts du spectacle, la commission évaluera notamment le niveau de l'étudiant dans les disciplines enseignées au sein de la formation.

Modalité d'accès

Pré-requis nécessaires

Le parcours "Administration" de la Licence Arts du spectacle s'adresse en priorité aux étudiants désirant s'orienter vers des formations ou des métiers propres au domaine de l'administration et de la gestion culturelle. Quelques connaissances dans des matières transversales, telles que le droit ou la communication, sont recommandées.

Validation des Acquis de l'Expérience

La formation est accessible par la Validation des acquis de l'expérience (**VAE**), par la Validation d'acquis professionnels (**VAP**) ou par la Validation d'études supérieures (**VES**). Les candidatures sont adressées au département par l'intermédiaire de la [Direction Formation Tout au Long de la Vie](#).

Une commission d'enseignants se réunit, pilotée par l'enseignant responsable des validations.

Et après

Poursuite d'études

À l'issue de la licence Arts du spectacle parcours Administration, les étudiants peuvent:

- › postuler à l'un des masters proposés par le département : le master « Administration de la musique et du spectacle vivant » (MSV), qui s'adresse aux étudiants désireux d'accéder aux différents métiers de la gestion ou la médiation culturelles.
- › postuler à un master en arts de la scène et du spectacle vivant
- › s'orienter vers des licences professionnelles et des masters pro (de médiation culturelle par exemple) visant une professionnalisation à court terme.
- › accéder à d'autres formations permettant de préparer les concours de l'enseignement et de la fonction publique (master MEEF par exemple).

Insertion professionnelle

Domaines et métiers* : Métiers de la culture (médiation, gestion, administration, production, conception de projets culturels, communication...), journalisme

Concours : Divers concours de la fonction publique accessibles à l'issue d'une L3.

**Débouchés possibles à l'issue d'un master ou d'une formation spécifique*

Infos pratiques

Bâtiment 1ers cycles, Evry

Programme

Semestre 5

Moyenne disciplinaire Arts du spectacle - Administration S5

Histoire et culture

- Histoire du théâtre	2.5 ECTS
- Ethnoscénologie	2.5 ECTS
- Poétique comparée	2.5 ECTS
- Arts et cultures numériques	2.5 ECTS

Enseignements d'ouverture et artistiques

- Initiation à la recherche	1.5 ECTS
- Options à choix	

1 option(s) au choix parmi 10

- Musiques du monde
- Pratique théâtrale
- Musique électronique
- Pratique artistique extérieure
- Steeldrum
- Ensemble vocal
- Arts et cultures numériques
- Danse
- Allemand
- Anglais

Administration culturelle

- Politiques culturelles françaises	3 ECTS
- Droit : statut de l'artiste	3 ECTS
- Organisation et gestion des associations culturelles	3 ECTS

Analyse et pratiques artistiques

- Commentaires comparés	2 ECTS
- Analyse théâtrale	
- Analyse filmique	2 ECTS

Langues

1 option(s) au choix parmi 2

- Allemand
- Anglais

Semestre 6

Projet personnel d'étude et d'insertion

- Stage et rapport de stage	2 ECTS
-----------------------------	--------

Langues

1 option(s) au choix parmi 2

- Anglais
- Allemand

Administration culturelle

- Droit : statut de l'artiste	3 ECTS
- Organisation et gestion des associations culturelles	2 ECTS
- Politiques culturelles françaises	3 ECTS

Enseignements d'ouverture et artistiques

- Initiation à la recherche	1.5 ECTS
- Options à choix	

1 option(s) au choix parmi 9

- Ensemble vocal
- Pratique théâtrale
- Danse
- Anglais
- Pratique artistique extérieure
- Arts et cultures numériques
- Musique électronique

- Steeldrum
 - Allemand
-

Histoire et culture

- Poétique comparée
 - Histoire du théâtre
 - Ethnoscénologie 2 ECTS
 - Arts et cultures numériques 1.5 ECTS
 - Musique et scène
-

Analyse et pratiques artistiques

- Commentaires comparés 2 ECTS
- Analyse théâtrale 2 ECTS
- Analyse filmique 1.5 ECTS